

Les conférences de l'ANFA
INNOVATION - MOBILITE DURABLE

Cycle IV – 2015/2016

Les impacts de la réglementation européenne

CAHIER DES CHARGES

Préambule

Dans le cadre de la mission d'accompagnement et d'information des acteurs de la formation des jeunes dans le secteur des services de l'automobile, l'ANFA propose chaque année des conférences aux établissements de formation initiale (Lycées Professionnels et Centres de Formation d'Apprentis), afin de sensibiliser les formateurs et enseignants aux mutations technologiques qui impactent le secteur de la réparation automobile et qui ont et auront des conséquences sur les compétences des salariés.

L'ANFA a ouvert en 2010 un **premier cycle de conférences** à destination des formateurs et enseignants des technologies de l'Automobile portant sur l'innovation, la mobilité durable et leurs impacts sur les évolutions technologiques des automobiles.

Un **deuxième cycle de conférences** en 2011/2012 a été consacré aux évolutions technologiques liées au développement des véhicules électriques et hybrides. **Puis un troisième cycle** en 2013/14 a complété les sujets précédemment abordés.

Ces journées mobilisent 100 à 200 participants et connaissent un vif succès.

L'ANFA a la volonté de reconduire ces journées « conférences » pour 2015 et 2016 sous un nouveau thème dédié aux impacts de la réglementation européenne de février 2014.

Capitalisation de l'expérience des années antérieures

Plus de 1000 enseignants ont participé à chaque cycle de conférences qui, chacun, a réuni une moyenne de 120 participants.

A l'issue des conférences, les enseignants se déclarent très satisfaits de l'information reçue et de la qualité des présentations (98% de satisfaits en moyenne). En effet, ces conférences viennent compléter l'offre de formation proposée par l'ANFA aux enseignants et formateurs des spécialités automobiles, selon une approche plus informative leur permettant d'acquérir les notions les plus importantes sur les technologies abordées et leur ancrage dans une vision prospective des évolutions du secteur à moyen terme.

En outre, les conférences ont été l'occasion d'illustrer l'apport des TICE pour une pédagogie adaptée à la fois au public et aux connaissances techniques à transmettre.

Constats et objectifs du cycle IV des conférences

L'engagement des Etats dans les politiques de développement durable se traduit notamment par des objectifs nationaux concernant la mobilité durable. Ainsi, dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable, la France a retenu des défis et des choix stratégiques. Le défi de développement du transport et des mobilités durables suppose l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules. Le secteur de l'automobile est fortement concerné et réactif à ces évolutions.

Les conférences apporteront aux participants des réponses aux grandes questions actuelles soulevées par la mise en œuvre, par les constructeurs automobiles, d'innovations permettant de répondre aux enjeux fixés par les stratégies publiques de développement durable et les attentes sociales et commerciales qui y sont liées.

Lors des précédentes conférences, les nouvelles technologies liées à la motorisation des véhicules ont largement été exposées : les nouvelles motorisations évitant d'utiliser les énergies fossiles ont été présentées, illustrant



ainsi les évolutions de l'automobile vers des véhicules « propres », intégrant les contraintes liées au respect de l'environnement.

Nous avons approfondi les conditions économiques et technologiques du développement des véhicules électriques et présenté les caractéristiques techniques actuelles des moteurs électriques et hybrides.

Pour ce cycle IV, il nous semble donc opportun de faire le point avec les enseignants et les formateurs sur les récentes évolutions des réglementations.

Effectivement, le parlement européen a approuvé l'accord du 25 février 2014 définissant les modalités pour atteindre l'objectif de 95 g CO₂/km en 2020 (émissions spécifiques de CO₂) pour les voitures particulières neuves. Quel est l'historique de cette réglementation ? Que définit précisément cette réglementation ? Que signifie la mesure de 95 g CO₂/km ? Quelles sont les conséquences de cette réglementation européenne pour le monde automobile, ses enjeux, ses objectifs ? Quelles sont les stratégies mises en place par les constructeurs les anticiper ?

L'idée est bien de permettre aux participants d'identifier les enjeux, d'estimer les conséquences, de maîtriser les concepts des innovations technologiques émergentes à moyen terme (5 ans) et ainsi d'être capables de les transposer au sein de leurs pratiques pédagogiques et professionnelles.

Attentes de l'A.N.F.A sur ces 12 conférences du cycle IV - 2015/2016

Faire appel à un opérateur pour concevoir, organiser et animer un cycle de 12 conférences sur 2015 et 2016 (6 manifestations par année), auprès d'un public d'enseignants et de formateurs des métiers de l'Automobile, désignés par l'A.N.F.A, sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans le respect du cadre suivant :

- **Un contenu commun aux 12 conférences permettant de :**
 - Présenter les enjeux et les conséquences de la réglementation sur les compétences dans les métiers de services de l'Automobile.
 - Exposer les innovations en perspectives.
 - Permettre aux acteurs l'appropriation des technologies via les TICE.
 - Présenter des outils pédagogiques innovants utilisables par les enseignants et les formateurs.

- **Une logistique commune aux 12 conférences comprenant :**
 - La gestion des invitations (envoi, suivi, relance) en lien avec les délégations régionales ANFA.
 - Une organisation des conférences comme suit :
 - ✓ Un accueil petit-déjeuner.
 - ✓ Une 1^{ère} partie, le matin, consacrée aux apports théoriques dont pourra aussi bénéficier un panel de 10/15 invités VIP d'entreprises de la branche (Les délégations régionales de l'A.N.F.A concernées seront en relation avec l'attributaire du marché afin de lui spécifier les modalités d'accueil à réserver à ces invités V.I.P.).
 - ✓ Un buffet-déjeuner.
 - ✓ Une 2^e partie, l'après-midi, dédiée à la démonstration et à la découverte d'outils, matériels et matériaux.



- ✓ Deux pauses dans la journée.

Éléments à intégrer dans la réponse

Les candidats au marché devront :

- Exposer les conséquences de cette nouvelle réglementation
- Exposer et illustrer les innovations en perspectives relatives aux modes de propulsions, aux domaines des matériaux composites, du pneumatique et des transmissions
- Présenter les modalités logistiques et les lieux choisis pour les conférences
- Evaluer, reporter et analyser la satisfaction des participants
- S'appuyer sur des média et supports de communication innovants et participatifs destinés aux publics d'enseignants et de formateurs présents.

Estimation du prix du marché

Une fourchette de **900.000 à 1.200.000** Euros H.T pour un cycle de 12 conférences sur deux ans, est estimée.

S'agissant d'un marché à tranches « ferme » et « conditionnelle », le budget de la tranche conditionnelle (2016) ainsi que les programmes de prestations associés seront soumis à la fin de l'année civile (fin 2015), à l'approbation du Conseil de Gestion de l'A.N.F.A., pour confirmation des engagements.

Conditions particulières

Le prestataire sélectionné dans le cadre du présent appel d'offres cèdera l'entière propriété intellectuelle et des droits patrimoniaux sur l'œuvre à l'ANFA. Les tarifs de cession sont inclus dans le prix de prestation. Toutefois, l'attributaire du marché aura une licence exclusive de droits de représentation et d'exploitation.

Le 24 Novembre 2014, le Président, Pierre ROUSSEAU

